

VILLE DE SCOTSTOWN
SÉANCE ORDINAIRE DU 2 JUIN 2020

**SÉANCE MENSUELLE À HUIS CLOS DU CONSEIL MUNICIPAL TENUE
À L'HÔTEL DE VILLE, AU 101, CHEMIN VICTORIA OUEST,
SCOTSTOWN, LE MARDI 2 JUIN 2020 À 19 H, À LAQUELLE SONT
PRÉSENTS :**

Le conseil de la Ville de Scotstown siège à huis clos en séance ordinaire ce 2 juin 2020, à 19 h, par voie de téléconférence et sur place.

Sont présents à cette séance :

Les conseillers :

Madame Cathy Roy, présente sur les lieux

Madame Sylvie Dubé, présente sur les lieux

Monsieur Marc-Olivier Désilets, présent sur les lieux

Monsieur Martin Valcourt, présent sur les lieux

Monsieur Gilles Valcourt, présent sur les lieux

Sous la présidence de Monsieur Iain MacAulay, maire, présent sur les lieux

Est absente : Madame Noëlle Hayes, conseillère

Et assiste également à la séance, Madame Monique Polard, directrice générale, présente sur les lieux.

CONSIDÉRANT le décret numéro 177-2020 du 13 mars 2020 qui a déclaré l'état d'urgence sanitaire sur tout le territoire québécois pour une période initiale de dix jours;

CONSIDÉRANT l'adoption par le gouvernement les mesures prévues par les décrets numéros 177-2020 du 13 mars 2020, 222-2020 du 20 mars 2020, 223-2020 du 24 mars 2020, 460-2020 du 15 avril 2020, 496-2020 du 29 avril 2020, 500-2020 du 1er mai 2020, 505-2020 du 6 mai 2020, 530-2020 du 19 mai 2020, 539-2020 et 540-2020 du 20 mai 2020, 543-2020 du 22 mai 2020 et 566-2020 du 27 mai 2020 et par les arrêtés numéros 2020-003 du 14 mars 2020, 2020-004 du 15 mars 2020, 2020-005 du 17 mars 2020, 2020-007 du 21 mars 2020, 2020-008 du 22 mars 2020, 2020-009 du 23 mars 2020, 2020-010 du 27 mars 2020, 2020-011 du 28 mars 2020, 2020-013 du 1er avril 2020, 2020-014 du 2 avril 2020, 2020-015 du 4 avril 2020, 2020-016 du 7 avril 2020, 2020-017 du 8 avril 2020, 2020-018 du 9 avril 2020, 2020-019 et 2020-020 du 10 avril 2020, 2020-021 du 14 avril 2020, 2020-022 du 15 avril 2020, 2020-023 du 17 avril 2020, 2020-025 du 19 avril 2020, 2020-026 du 20 avril 2020, 2020-027 du 22 avril 2020, 2020-028 du 25 avril 2020, 2020-029 du 26 avril 2020, 2020-030 du 29 avril 2020, 2020-031 du 3 mai 2020, 2020-032 du 5 mai 2020, 2020-033 du 7 mai 2020, 2020-034 du 9 mai 2020, 2020-035 du 10 mai 2020, 2020-037 du 14 mai 2020, 2020-038 du 15 mai 2020, 2020-039 du 22 mai 2020 et 2020-041 du 30 mai 2020, sauf dans la mesure où elles ont été modifiées par ces décrets ou ces arrêtés, continuent de s'appliquer jusqu'au 10 juin 2020 ou jusqu'à ce que le gouvernement ou la ministre de la Santé et des Services sociaux les modifie ou y mette fin;

CONSIDÉRANT l'arrêté 2020-004 de la ministre de la Santé et des Services sociaux qui permet au conseil de siéger à huis clos et qui autorise les membres à prendre part, délibérer et voter à une séance par tout moyen de communication;

CONSIDÉRANT qu'il est dans l'intérêt public et pour protéger la santé de la population, des membres du conseil et des officiers municipaux que la présente séance soit tenue à huis clos et que les membres du conseil et les officiers municipaux soient autorisés à y être présents et à prendre part, délibérer et voter à la séance par téléconférence.

EN CONSÉQUENCE,

2020-06-171

SUR LA PROPOSITION unanime par les membres du conseil qui assistent à la séance, il est résolu

VILLE DE SCOTSTOWN
SÉANCE ORDINAIRE DU 2 JUIN 2020

Que le conseil accepte que la présente séance soit tenue à huis clos et que les membres du conseil ainsi que la directrice générale puissent y participer par téléconférence ou sur place.

ADOPTÉE

ORDRE DU JOUR

1. Ouverture de la séance et vérification du quorum
2. Adoption de l'ordre du jour (résolution)
3. Adoption des procès-verbaux des séances ordinaires du 7 avril 2020 et du 5 mai 2020 (résolution)
4. Période de questions : questions reçues par courrier électronique – sujets divers
5. Administration et finances
 - 5.1 Rapport des conseillers responsables des comités (information)
 - 5.2 Finance :
 - 5.2.1 Entériner les dépenses effectuées depuis la séance du 5 mai 2020 selon le règlement 407-12 (résolution)
 - 5.2.2 Retenu de certains paiements envers la MRC du Haut-Saint-François jusqu'à la mise à jour de l'inventaire des équipements et des règles de facturation (résolution)
 - 5.2.3 Liste des comptes et salaires payés au cours du mois de mai 2020 et comptes courants à payer (résolution)
 - 5.2.4 Engagement de dépenses (résolution)
 - 5.2.5 Rapport de la situation financière au 29 mai 2020 (information)
 - 5.3 Employés municipaux
 - 5.3.1 Retour au travail progressif pour les employés absents en raison de la COVID-19 (information)
 - 5.3.2 Programme pour subvention salariale accepté – Travaux publics (résolution)
 - 5.3.3 Programme pour subvention salariale accepté – Préposé à l'entretien de la piste cyclable (résolution)
 - 5.3.4 Embauche – Inspecteur en bâtiment (résolution)
 - 5.3.5 Période de vacances annuelles des employés (résolution)
 - 5.3.6 COVID-19 – Frais de déplacement (résolution)
 - 5.3.7 Formation : Infotech - Atelier de formation en ligne (résolution)
 - 5.4 Hommage aux bénévoles du mois d'avril et mai - Remerciements (résolution)
6. Sécurité publique
 - 6.1 Incendie
 - 6.1.1 Candidat pompier (résolution)
 - 6.1.2 Préventionniste – Offre de service (résolution)
7. Voirie
 - 7.1 Demande d'aide financière réseau routier – PPA-CE (résolution)
 - 7.2 Demande d'aide financière AIRRL réseau routier (résolution)
 - 7.3 Chemin Dell : travaux creusage de fossé (résolution)
8. Hygiène du milieu (réseaux municipaux, matières résiduelles et recyclables)
 - 8.1 Rue Osborne – Problème de pression d'eau : vérification et réparation si nécessaire (résolution)
 - 8.2 FIMEAU – Demande d'aide financière : renouvellement de conduites (résolution)
 - 8.3 Inventaire des bacs roulants par résidences (résolution)

VILLE DE SCOTSTOWN
SÉANCE ORDINAIRE DU 2 JUIN 2020

9. Aménagement, urbanisme et développement
 - 9.1 Formation pour inspecteur – Partage des coûts (résolution)
10. Loisir et culture
 - 10.1 COVID-19 : mesures sanitaires mises en place (affiches) (résolution)
 - 10.2 Parc Walter-MacKenzie / Piste cyclable : dommages et vandalisme – récompense (résolution)
 - 10.3 Demande des responsables de la bibliothèque municipale pour réouverture de la bibliothèque (résolution)
 - 10.4 Comité Loisirs Hampden-Scotstown – Demande d'aide financière (résolution)
11. Correspondance, points ajoutés depuis l'atelier et varia
 - 11.1 Dépôt de la correspondance (résolution)
 - 11.2 Mandat à la directrice générale pour demande d'aides financières (résolution)
 - 11.3 Achat radio FM
 - 11.4 Programme Desjardins-Jeunes au travail – Candidatures reçues et modification des tâches (résolution)
 - 11.5 Programme Nouveaux Horizons – Demande d'aide financière (résolution)
 - 11.6 Bourse épargne-étude nouveau-né – Offre de Monsieur Dominique Boisvert (résolution)
 - 11.7 _____
12. Période de questions : questions reçues par courrier électronique – sujets relatifs à l'ordre du jour
13. Fin de la rencontre (résolution)

1. Ouverture de la séance et vérification du quorum

Le quorum étant constaté, la séance est ouverte à 19 h.

Monsieur Iain MacAulay, maire, explique que la tenue de la séance ordinaire du conseil par téléconférence pour certains membres du conseil et physiquement pour les autres membres du conseil à huis clos est acceptée par décret du gouvernement.

2. Adoption de l'ordre du jour

SUR LA PROPOSITION du conseiller Monsieur Martin Valcourt, il est résolu par les membres du conseil qui assistent à la séance

Que l'ordre du jour remis aux membres du conseil est accepté en ajoutant les points suivants :

- . 11.7 Préventionniste
- . 11.8 Jeux d'eau – résolution d'ouverture
- . 11.9 Voirie – Rue Albert : travaux

ADOPTÉE

3. Adoption des procès-verbaux des séances ordinaires du 7 avril 2020 et du 5 mai 2020 (résolution)

ATTENDU QUE tous les membres du conseil municipal ont reçu une copie des procès-verbaux de la séance ordinaire du 7 avril et celui de la séance ordinaire du 5 mai 2020 tenue à huis clos et qu'ils ont pris connaissance du contenu de ces procès-verbaux;

EN CONSÉQUENCE,

2020-06-172

2020-06-173

SUR LA PROPOSITION de la conseillère Madame Sylvie Dubé, il est résolu par les membres du conseil qui assistent à la séance

Que les membres du conseil municipal renoncent à la lecture des procès-verbaux de la séance ordinaire du 7 avril et celui de la séance ordinaire du 5 mai 2020 et qu'ils soient adoptés.

ADOPTÉE

4. Période de questions : questions reçues par courrier électronique – sujets divers

À la suite de l'avis public affiché et diffusé sur le site web de la ville avec un lien sur la page Facebook et dans L'Info-Scotstown, édition # 2 de mai, volume 8, numéro 8, le 29 mai 2020, informant les citoyens qu'ils pouvaient acheminer des questions par courrier électronique pour obtenir réponse du conseil municipal, aucune question n'a été reçue.

5. Administration et finances

5.1 Rapport du maire et des conseillers délégués des divers comités

Madame Sylvie Dubé, conseillère, informe les membres du conseil que le camp pourra utiliser le gymnase de l'École primaire Saint-Paul et possiblement les locaux occupés par l'organisme La Relève.

Il y aura 2 groupes pour le camp de jour en raison des mesures sanitaires reliées à la COVID-19. Des aides-animateurs seront embauchés.

5.2 Finance :

5.2.1 Entériner les dépenses effectuées depuis la séance du 5 mai 2020 selon le règlement 407-12 (résolution)

Attendu que depuis la dernière séance du conseil, des imprévus nécessitent des dépenses essentielles;

Attendu que la directrice générale est autorisée en vertu du règlement 407-12 à procéder à certaines dépenses;

Attendu que la liste des dépenses effectuées selon les règles du règlement 407-12 doit être déposée à la séance du conseil municipal;

2020-06-174

SUR LA PROPOSITION du conseiller Monsieur Gilles Valcourt, il est résolu par les membres du conseil qui assistent à la séance

Que le conseil entérine les dépenses effectuées depuis la dernière séance au montant de 2 057,38 \$ selon la liste remis aux membres du conseil, soit :

	Cain Lamarre	Services juridiques	333,20 \$
	Pièces d'auto Angus	COVID-19 : Visières, masques, écrans faciaux	1 221,16 \$
	Télé-Alarme Plus Inc.	Hôtel de Ville : Clés électroniques	503,02 \$
		TOTAL :	2 057,38 \$

Ces dépenses sont inscrites dans la liste des comptes à payer.

ADOPTÉE

5.2.2 Retenu de certains paiements envers la MRC du Haut-Saint-François jusqu'à la mise à jour de l'inventaire des équipements et des règles de facturation (résolution)

VILLE DE SCOTSTOWN
SÉANCE ORDINAIRE DU 2 JUIN 2020

Considérant que la Ville de Scotstown reçoit les services de fibre optique, téléphonie IP et interurbains par la MRC du Haut-St-François par une entente, et ce depuis plusieurs années;

Considérant que la facturation transmise aux municipalités était basée jusqu'à la fin de l'année 2019 selon le nombre de bâtiments reliés à la fibre optique, le nombre de postes d'ordinateur, le nombre de téléphones IP ainsi qu'un montant pour les interurbains ;

Considérant qu'un inventaire du nombre d'appareils était fait par la MRC pour la facturation en tenant compte également du nombre de bâtiments reliés aux services;

Considérant qu'en 2019, la MRC du HSF facturait séparément un coût supplémentaire pour l'ajout de personnel relié à ce service;

Considérant qu'à l'automne 2019, les 2 techniciens du service informatique de la MRC HSF de passage au bureau de Scotstown ont constaté qu'il y avait 4 ordinateurs en moins à la bibliothèque municipale et qu'un courriel a été envoyé le 28 novembre 2019 au responsable de la facturation à la MRC demandant l'ajustement de la facturation;

Considérant que la Ville de Scotstown a reçu une réponse par courriel électronique le 29 novembre 2019 indiquant qu'il n'y aurait pas de changement de facturation dans l'immédiat et que les mêmes montants continuaient d'être facturés;

Considérant que la demande d'effectuer un inventaire des équipements reliés à ce service a été adressée lors d'une réunion du comité de la MRC sur la fibre intermunicipale il y a plusieurs mois et qu'il avait été mentionné que la révision de cette base de calcul sera effectuée dans le cadre de l'analyse complète de celle-ci, mandat confié à l'équipe par le conseil de la MRC;

Considérant que le 14 mai dernier, une nouvelle demande a été adressée à la MRC du HSF pour faire un suivi de ce dossier, car aucun changement n'a été fait sur la facturation mensuelle et la réponse reçue indiquait que la MRC était en étude de ce dossier et en raison de la COVID-19 qui a fait que tous les employés de la MRC sont en télétravail depuis le confinement, le dossier serait éventuellement repris;

POUR CES MOTIFS

2020-06-175

SUR LA PROPOSITION du conseiller Monsieur Marc-Olivier Désilets, il est résolu par les membres du conseil qui assistent à la séance

QUE le conseil municipal de la Ville de Scotstown prend la décision de retenir les paiements de toutes factures reçues de la MRC HSF reliée aux services de téléphonie IP, fibre optique et interurbains aussi longtemps que le mode de facturation ne sera pas régularisé par la MRC.

ADOPTÉE

5.2.3 Liste des comptes et salaires payés au cours du mois de mai 2020 et comptes courants à payer (résolution)

7134	Michael MacIver	Travaux publics - Sem. Finis. 16-5-2020	471,75 \$
7135	Michael MacIver	Travaux publics - Sem. Finis. 23-5-2020	429,25 \$
7136	Jérémy Valcourt	Travaux publics - Sem. Finis. 23-5-2020	343,00 \$

VILLE DE SCOTSTOWN
SÉANCE ORDINAIRE DU 2 JUIN 2020

Paiements par dépôt direct aux fournisseurs (AccèsD)

Municipalité de Hampden	Entretien chemin hiver 2019-2020 - Dernier versement	3 000,00 \$
Cloutier, Rémi	Entretien chemin hiver 2019-2020 - Dernier versement	4 800,00 \$

2020-05-11 Bell	Bureau : téléphone sans fil	93,58 \$
2020-05-11 Bell	Garage municipal et caserne	93,58 \$
2020-05-11 Bell	Station d'épuration	82,14 \$
2020-05-11 Bell	Poste de chlore	82,14 \$
2020-06-02 Bell	Bureau : téléphone sans fil	93,58 \$
2020-06-02 Bell	Station d'épuration	82,14 \$
2020-06-02 Bell	Garage municipal et caserne	93,62 \$
2020-06-02 Bell	Poste de chlore	82,14 \$

Sous-total - Bell : 702,92 \$

2020-04-14 Visa	Bureau : frais de poste, piles, sacs, équipements sécurité : gants, casques, lunettes	446,96 \$
-----------------	---	-----------

2020-05-25 Visa	Voirie : carburant et pelouse : carburant	162,08 \$
-----------------	---	-----------

2020-05-06 Hydro Québec	Poste pompage - rue des Peupliers	35,57 \$
2020-05-06 Hydro Québec	Poste pompage principal	794,88 \$
2020-05-06 Hydro Québec	Éclairage public	572,56 \$
2020-05-06 Hydro Québec	Hôtel de Ville	1 483,99 \$
2020-05-06 Hydro Québec	Parc Walter-MacKenzie	51,15 \$
2020-05-06 Hydro Québec	Station épuration - 163 Victoria Est	879,57 \$
2020-05-06 Hydro Québec	Poste pompage - 64 Victoria Est	37,72 \$
2020-05-11 Hydro Québec	Parc	29,29 \$
2020-05-20 Hydro Québec	Hôtel de Ville et chauffage Maison des jeunes	649,32 \$
2020-06-02 Hydro Québec	Éclairage public	591,65 \$
	Sous-total - Hydro Québec :	5 125,70 \$

Salaires nets payés du 1er mai au 31 mai 2020 : 7 781,29 \$

Liste des chèques des comptes courants à payer à la séance du 2 juin 2020

7137	Ministre des Finances	Sûreté du Québec : cotisation 2020 - 1er vers.	11 322,00 \$
7138	Excavation Ménard	Voirie : Nivelage route 257, rue JB-Godin, Parc	1 184,24 \$
7139	Recup Estrie	Centre de Tri - Quote-part 2020 - 2e vers.	924,00 \$
7140	Beauchesne Daniel	Eau potable : 118 rue de Ditton	156,00 \$
7141	Aquatech	Exploitation réseaux municipaux et ajustement	4 402,46 \$
7142	PH. Desruisseaux Laliberté Chouinard	Hôtel de Ville : produits et visières	72,36 \$
7143	IGA Cookshire	Hôtel de Ville : lingettes et désinfectant	27,55 \$

Paiements par dépôt direct aux fournisseurs (AccèsD ou remboursements)

ALARME CSDR	Station épuration et Hôtel de Ville : alarme	342,62 \$
Association Coop. Agr. La Patrie	Piste cyclable : clés, cadenas – Voirie : fournitures	185,01 \$
Cain Lamarre	Services juridiques	333,20 \$
CHARRON RENÉ	Intervention incendie : lunch	74,90 \$
DUBÉ Équipement de bureau	Papeterie : caisses papier, enveloppes, stylos	485,41 \$

VILLE DE SCOTSTOWN
SÉANCE ORDINAIRE DU 2 JUIN 2020

Eurofins EnvironexX	Analyses eau potable et eau usée	474,53 \$
INFOTECH	Support informatique : achat	2 253,51 \$
	banque d'heures	
Les Entreprises Myrroy Inc.	Voirie : balayage des rues	3 449,25 \$
L'ÉVÉNEMENT	Photocopies	84,32 \$
MRC DU HSF	Frais dossier vente pour taxes	28,08 \$
Pièces d'auto Angus	COVID-19 : Visières, masques,	1 221,16 \$
	écran faciaux	
ROBERT JOHANNE	Concierge	393,98 \$
Télé-Alarme Plus Inc.	Hôtel de Ville : Clés électroniques	503,02 \$
VALORIS / RÉGIE	Site enfouissement et redevances	1 872,29 \$
INTERMUNICIPALE		
	Grand total :	53 049,87 \$

2020-06-176

SUR LA PROPOSITION du conseiller Monsieur Marc-Olivier Désilets, il est résolu par les membres du conseil qui assistent à la séance

QUE les comptes soient approuvés et que le paiement est autorisé.

ADOPTÉE

5.2.4

Engagement de dépenses (résolution)

2020-06-177

SUR LA PROPOSITION du conseiller Monsieur Marc-Olivier Désilets, il est résolu par les membres du conseil qui assistent à la séance

Que le conseil accepte la liste d'engagement des dépenses pour le mois de juin 2020 à la somme de 13 195 \$:

# POSTE	DESCRIPTION	MONTANT
CONSEIL		
02-110-00-310	Frais déplacement	150,00 \$
02-110-00-459	Réception	30,00 \$
Sous-total		180,00 \$
GESTION FINANCIÈRE ET ADMINISTRATIVE		
02-130-00-310	Frais déplacement	125,00 \$
02-130-00-321	Frais de poste (incluant Info-Scotstown)	150,00 \$
02-130-00-660	Articles de nettoyage	200,00 \$
02-130-00-670	Fournitures de bureau	200,00 \$
02-130-01-522	Ent. et réparation Hôtel de Ville	200,00 \$
Sous-total		825,00 \$
SÉCURITÉ INCENDIE		
02-220-00-310	Frais déplacement et repas	40,00 \$
02-220-00-422	Inspection bornes / échelles	50,00 \$
02-220-00-522	Ent. Rép. Bâtisse	100,00 \$
02-220-00-525	Ent. Rép. Véhicules	500,00 \$
02-220-00-630	Carburant	200,00 \$
02-220-00-635	Mousse et produits chimiques	100,00 \$
02-220-00-640	Pièces et acces., rép. incendie	200,00 \$
02-220-00-650	Achat vêtements	100,00 \$
02-220-01-651	Ent. et rép. Équipements	200,00 \$
02-220-01-652	Vérification et remplissage des bouteilles d'air	400,00 \$
Sous-total		1 890,00 \$
VOIRIE		
02-320-00-510	Location machineries	500,00 \$
02-320-00-522	Bâtiment entretien-réparation	200,00 \$
02-320-00-523	Véhicules : entretien et réparation	400,00 \$
02-320-00-620	Gravier, sable	600,00 \$
02-320-00-630	Carburant, huile, graisse	450,00 \$

**VILLE DE SCOTSTOWN
SÉANCE ORDINAIRE DU 2 JUIN 2020**

02-320-00-640	Petits outils, accessoires	200,00 \$
02-320-00-684	Équipement sécurité pour employés	200,00 \$
02-330-00-525	Véhicules : entretien et réparation	0,00 \$
02-330-00-631	Carburant, huile, graisse	0,00 \$
02-330-00-640	Petits outils, accessoires	0,00 \$
Sous-total		2 550,00 \$
HYGIÈNE DU MILIEU		
02-410-00-522	Entretien équipements	500,00 \$
02-412-00-411	Analyse de l'eau potable	500,00 \$
02-412-00-520	Poste chlore - Entretien bâtiment	300,00 \$
02-412-00-635	Produits chimiques (eau potable)	500,00 \$
02-413-00-513	Location machinerie	1 000,00 \$
02-413-00-521	Eau potable : Entretien-réparation réseau	1 000,00 \$
02-413-00-622	Sable et gravier	300,00 \$
02-413-00-640	Pièces et accessoires	1 000,00 \$
02-414-00-411	Analyse de l'eau usée	275,00 \$
02-414-00-522	Entretien bâtiment	50,00 \$
02-414-00-529	Entretien équipements	500,00 \$
02-414-00-635	Produits chimiques	200,00 \$
02-415-00-521	Ent. & rép. Station pompage & tuyaux	700,00 \$
02-415-00-640	Égout : pièces et accessoires	300,00 \$
Sous-total		7 125,00 \$
LOISIRS ET CULTURE		
02-701-30-522	Patinoire - Entretien et réparations	0,00 \$
02-701-50-521	Parcs entretien terrains, bâtiments	100,00 \$
02-701-50-523	Entretien équipements	150,00 \$
02-701-50-630	Parcs - Patinoire : carburant, huile	125,00 \$
02-701-50-951	Piste cyclable Marécage des Scots	200,00 \$
Sous-total		575,00 \$
TOTAL		TOTAL: 13 195,00 \$

ADOPTÉE

5.2.5 Rapport de la situation financière au 29 mai 2020

Le rapport des activités de fonctionnement à des fins fiscales au 29 mai 2020 a été remis aux membres du conseil par courrier électronique le 29 mai 2020.

5.3 Employés municipaux

5.3.1 Retour au travail progressif pour les employés absents en raison de la COVID-19 (résolution)

CONSIDÉRANT la situation de pandémie de la COVID-19 et des décrets adoptés par le gouvernement du Québec sur tout le territoire québécois;

Considérant qu'au cours des dernières semaines, certains employés de la Ville de Scotstown ont dû d'absenté du travail pour prendre soin des membres de leurs familles;

Attendu que le gouvernement a entrepris le déconfinement permet la réouverture de certains services et entreprises depuis plusieurs semaines tout en recommandant le maintien de mesures de protection pour les employés et les citoyens;

Attendu que le conseil municipal de la Ville de Scotstown est conscient des mesures exigées par le gouvernement et que des mesures ont été mises en place pour le respect et la sécurité des employés municipaux;

2020-06-178

SUR LA PROPOSITION unanime des membres du conseil qui assistent à la séance, il est résolu

Que le conseil municipal demande que tous les employés municipaux reprennent et respectent leur horaire de travail normal dès le 3 juin 2020 à l'exception de mesures exceptionnelles reliées à la COVID-19 et permettant des absences du travail.

ADOPTÉE

5.3.2 Programme pour subvention salariale accepté – Travaux publics (résolution)

Considérant l'adoption de la résolution 2020-05-149 adoptée lors de la séance du 5 mai 2020;

Considérant que l'embauche de ce candidat est admissible à une aide financière par le Programme de subvention salariale pour une durée de 30 semaines;

2020-06-179

SUR LA PROPOSITION de la conseillère Madame Cathy Roy, il est résolu par les membres du conseil qui assistent à la séance

Que le conseil municipal accepte la subvention salariale et mandate Madame Monique Polard, directrice générale, responsable de ce dossier auprès du Centre local d'emploi pour et au nom de la Ville de Scotstown.

ADOPTÉE

5.3.3 Programme pour subvention salariale accepté – Préposé à l'entretien de la piste cyclable (résolution)

Considérant l'entente entre la Ville de Scotstown, la Municipalité de Hampden et la MRC du Haut-Saint-François pour l'entretien de la piste cyclable du Marécage des Scots;

Considérant que la Ville de Scotstown est la responsable de la gestion de la piste cyclable;

Considérant qu'au fil des années l'entretien de la piste cyclable augmente et exige un nombre d'heures plus élevé pour les employés de la Ville de Scotstown et de la Municipalité de Hampden;

Considérant que la Ville de Scotstown a obtenu une aide financière dans le cadre du Programme de subvention salariale pour l'embauche d'un employé à temps plein pour la saison d'ouverture de la piste cyclable 2020;

Considérant la diffusion d'une offre d'emploi et la réception d'une candidature d'une personne admissible au Programme de subvention salariale;

Considérant que le candidat a été reçu en entrevue;

2020-06-180

SUR LA PROPOSITION du conseiller Monsieur Marc-Olivier Désilets, il est résolu par les membres du conseil qui assistent à la séance

Que le conseil municipal embauche Monsieur Jérémy Valcourt pour l'emploi de Préposé à l'entretien de la piste cyclable pour un horaire de 40 heures par semaine débutant le 3 juin 2020 pour une période de 30 semaines;

Qu'un contrat de travail sera signé pour la période de probation de 3 mois et stipulant toutes les conditions de l'emploi;

Que le conseil municipal accepte la subvention salariale et mandate Madame Monique Polard, directrice générale, responsable de ce dossier auprès du Centre local d'emploi pour et au nom de la Ville de Scotstown.

ADOPTÉE

5.3.4 Embauche – Inspecteur en bâtiment (résolution)

Considérant l'adoption de la résolution 2020-03-099 lors de la séance du 3 mars 2020 visant la publication d'une offre d'emploi pour le poste d'inspecteur en bâtiment et en environnement;

2020-06-181

SUR LA PROPOSITION du conseiller Monsieur Marc-Olivier Désilets, il est résolu par les membres du conseil qui assistent à la séance

Que la Ville de Scotstown embauche Monsieur Marc Bilodeau à titre d'inspecteur en bâtiment et en environnement;

Que Monsieur Bilodeau effectuera le travail au bureau municipal, une (1) journée par semaine, soit le jeudi pour la période approximative du mois d'avril jusqu'à la mi-décembre;

Qu'un contrat de travail sera signé avec une période de probation de 4 mois et stipulant toutes les conditions de l'emploi.

ADOPTÉE

5.3.5 Période de vacances annuelles des employés (résolution)

2020-06-182

SUR LA PROPOSITION du conseiller Monsieur Martin Valcourt, il est résolu par les membres du conseil qui assistent à la séance

Que le conseil de la Ville de Scotstown autorise les employés municipaux à prendre leurs vacances annuelles au cours des semaines suivantes :

- Directrice générale : sous réserve de l'avancement des dossiers réguliers, prioritaires et urgents
 - . Semaine du 15 juin 2020
 - . Semaine du 13 ou du 20 juillet 2020 – À confirmer
 - . Semaine du 10 août 2020 – À confirmer
 - . Semaine du 17 août 2020 – À confirmer
- Commis de bureau
 - . Semaine du 27 juillet 2020
 - . Semaine du 3 août 2020
- 1^{er} Employé aux travaux publics
 - . Semaine du 22 juin 2020
 - . Semaine du 29 juin 2020
 - . Semaine du 3 août 2020

Si des changements surviennent, les employés devront aviser la directrice générale qui informera les membres du conseil.

ADOPTÉE

5.3.6 COVID-19 – Frais de déplacement (résolution)

Considérant la pandémie de la COVID-19 et les mesures sanitaires demandées par le gouvernement;

2020-06-183

SUR LA PROPOSITION du conseiller Monsieur Marc-Olivier Désilets, il est résolu par les membres du conseil qui assistent à la séance

Que le conseil municipal décrète que tous déplacements pour les élus et les employés municipaux ne doivent pas être faits en covoiturage et que les

frais de déplacement soient remboursés aux personnes qui devront utiliser leurs véhicules personnels.

ADOPTÉE

2020-06-184 **5.3.7** **Formation : Infotech - Atelier de formation en ligne (résolution)**
SUR LA PROPOSITION du conseiller Monsieur Marc-Olivier Désilets, il est résolu par les membres du conseil qui assistent à la séance

Que le conseil municipal autorise la directrice générale à s'inscrire à une formation en ligne dispensée par la compagnie Infotech sur deux (2) demi-journées.

Ces formations offriront les nouvelles procédures et nouveautés des logiciels comptables.

Les frais sont de 245 \$ par participant pour les deux parties plus les taxes.

ADOPTÉE

2020-06-185 **5.4** **Hommage aux bénévoles du mois d'avril et mai - Remerciements (résolution)**
Attendu que le conseil municipal de la Ville de Scotstown désire souligner le bénévolat et les initiatives des citoyens ou des organismes communautaires de la localité au cours des dernières semaines;

SUR LA PROPOSITION de la conseillère Madame Cathy Roy, il est résolu par les membres du conseil qui assistent à la séance

Que le conseil transmette une lettre de remerciements pour leurs heures de bénévolat aux personnes suivantes :

Pour le nettoyage et l'entretien des plates-bandes :

Madame Chantal Ouellet

Madame Mariette Cloutier

Madame Nicole Gagné

Madame Sylvie Gagnon

Monsieur Pierre Giard

Pour la journée de l'Écocentre mobile et l'ouverture du site pour les résidus verts :

Monsieur Iain MacAulay, maire

Monsieur Martin Valcourt, conseiller

Monsieur Gilles Valcourt, conseiller

ADOPTÉE

6. Sécurité publique

6.1 Incendie

6.1.1 Candidat pompier (résolution)

ATTENDU QUE le Service de sécurité incendie de la Ville de Scotstown désire offrir à ses citoyens un service de qualité ;

ATTENDU QUE M. Michael Maciver est présentement pompier volontaire pour la Municipalité de Bury depuis quelques années et qu'il possède toute la formation requise pour être pompier à la Ville de Scotstown ;

ATTENDU la recommandation de M. René Charron, directeur du Service de sécurité incendie de la Ville de Scotstown, datée du 26 mai 2020.

2020-06-186 SUR LA PROPOSITION de la conseillère Madame Sylvie Dubé, il est résolu par les membres du conseil qui assistent à la séance

D'ENGAGER M. Michael Maciver en tant que pompier volontaire pour le Service de sécurité incendie de la Ville de Scotstown ;

DE FINANCER les dépenses reliées à cet engagement à même le budget courant de la municipalité.

ADOPTÉE

6.1.2 Préventionniste – Offre de service (résolution)

Considérant que dans le cadre du Schéma de couverture de risques de la MRC du HSF, la Ville de Scotstown a l'obligation de faire la visite des immeubles ciblés risques élevés et risques très élevés;

Considérant que ces visites doivent être effectuées par un préventionniste certifié;

Considérant la réception de deux (2) offres de services de préventionnistes certifiés;

2020-06-187

SUR LA PROPOSITION du conseiller Monsieur Marc-Olivier Désilets, il est résolu par les membres du conseil qui assistent à la séance

Que les offres de services reçues seront discutées avec le directeur incendie, Monsieur René Charron pour obtenir sa recommandation;

Que le conseil municipal fixe un montant maximum de mille cinq cents dollars (1 500 \$) pour le travail qui doit être fait pour la visite des risques élevés et très élevés selon la liste préparée par le directeur incendie pour l'année 2020.

Que le préventionniste certifié ayant remis son offre de service la moins dispendieuse est retenu.

Que la décision finale sera adoptée lors d'une prochaine séance du conseil advenant que les modalités de cette résolution ne puissent être respectées.

ADOPTÉE

7. Voirie

7.1 Demande d'aide financière réseau routier – PPA-CE (résolution)

Considérant qu'il est prioritaire d'investir dans l'état du réseau routier municipal;

Considérant la réception du formulaire pour une demande d'aide financière dans le cadre du Programme PPA-CE pour le réseau routier municipal;

Considérant que le dossier a été discuté lors de l'atelier de travail du 26 mai dernier et que la date limite pour transmettre la demande financière était le 29 mai dernier;

2020-06-188

SUR LA PROPOSITION du conseiller Monsieur Marc-Olivier Désilets, il est résolu par les membres du conseil qui assistent à la séance

Que le conseil municipal entérine la demande d'aide financière dans le cadre du Programme PPA-CE au montant de 30 000 \$ pour des travaux de creusage de fossé, remplacement de ponceaux et rechargement pour la route 257 et le chemin Dell pour un montant total de travail de 45 000 \$.

ADOPTÉE

7.2 Demande d'aide financière AIRRL réseau routier (résolution)

Considérant que le Ministère des Transports met en place des programmes d'aide financière pour le réseau routier et que l'objectif visé par le Programme d'aide à la voirie locale (PAVL) est d'assister les municipalités dans la planification, l'amélioration et l'entretien du réseau routier local dont elles ont la responsabilité;

Considérant qu'en raison de la COVID-19, 100 M\$ supplémentaire sont mis à la disposition des municipalités pour l'amélioration de la voirie locale afin de réduire les impacts de la pandémie et de contribuer à la relance économique du Québec. Ce montant réfère aux dispositions temporaires qui ont été ajoutées aux modalités d'application du PAVL et qui prévoient des taux d'aide financière plus élevés.

Considérant que le programme et les investissements supplémentaires démontrent la volonté du gouvernement d'accroître la sécurité des usagers, d'assurer la pérennité du réseau routier local et de relancer l'économie québécoise au cours de la présente année financière;

Considérant que le volet Accélération des investissements sur le réseau routier local (AIRRL) vise à améliorer l'état global du réseau routier local en offrant une aide financière pour la réalisation de travaux;

Considérant que la Ville de Scotstown a un indice de vitalité économique « 5 » ce qui représente cinquième quintile et peut lui permettre d'obtenir 85 % d'aide financière du coût total des travaux;

Considérant que ce projet a été annoncé vers le 20 mai dernier et que la ville a obtenu l'information à l'effet que c'est « premier arrivé, premier servi » jusqu'à épuisement du montant total adopté par le gouvernement;

Pour ces motifs,

2020-06-189

SUR LA PROPOSITION du conseiller Monsieur Marc-Olivier Désilets, il est résolu par les membres du conseil qui assistent à la séance

Que le conseil municipal dépose une demande d'aide financière dans le cadre du Programme AIRRL du Ministère des Transports pour des travaux de pavage sur le chemin MacNamee au coût total de 36 245 \$ plus les taxes pour des travaux décrits ainsi :

Ce projet est tout compris :

- . Enlever pavage
- . Ajout de MG20A 6 po
- . Nivelage, compactage
- . Pavage ESG14

Selon l'estimation de Pavage Garneau en date du 29 mai 2020.

ADOPTÉE

7.3 Chemin Dell : travaux creusage de fossé (résolution)

Considérant la demande d'estimation auprès de deux (2) entreprises pour des travaux de creusage de fossé, côté gauche, sur le chemin Dell, soit sur une longueur de 2 kilomètres et le transport de la terre de remblais sur le terrain appartenant à la Ville de Scotstown à l'arrière du terrain de balle;

2020-06-190

SUR LA PROPOSITION du conseiller Monsieur Martin Valcourt, il est résolu par les membres du conseil qui assistent à la séance

Que le conseil municipal accepte l'estimation d'Excavation Richard Blais en date du 25 mai 2020 pour les travaux suivants :

- . Travaux excavation (fossé) Ch. Du Dell de 2 km côté gauche

VILLE DE SCOTSTOWN
SÉANCE ORDINAIRE DU 2 JUIN 2020

Travaux excavation et transport des matériaux au site à l'arrière du terrain de balle sur la rue Argyle.

Si le transport des matériaux est à une distance plus éloignée, un coût excédentaire sera facturé.

. Frais d'excavatrice (20 hrs) de 2 jours	\$ 3 000
. Frais de transport (3 camions) de 2 jours	\$ 5 100
Total :	\$ 8 100 \$ plus les taxes.

La ville fera la location d'une niveleuse pour l'enlèvement de la tourbe sur le bord de la route et poussée vers la section visée par les travaux de creusage par une niveleuse ou autre machinerie lourde avant les travaux d'excavation afin de permettre l'écoulement de l'eau de pluie vers les fossés.

ADOPTÉE

8. Hygiène du milieu (réseaux municipaux, matières résiduelles et recyclables)

8.1 Rue Osborne – Problème de pression d'eau : vérification et réparation si nécessaire (résolution)

Considérant que problème de baisse de pression d'aqueduc a été détecté sur la rue Osborne et occasionne un plus petit débit d'eau pour quelques résidences ;

Considérant que des investigations doivent être faites pour trouver la cause;

2020-06-191

SUR LA PROPOSITION de la conseillère Madame Cathy Roy, il est résolu par les membres du conseil qui assistent à la séance

Que le conseil municipal autorise les démarches pour trouver la cause occasionnant la baisse de pression de l'eau potable et la location de machineries lourdes pour l'excavation si nécessaire, l'achat des fournitures exigées le tout sous la supervision de la firme Aquatech avec la collaboration de l'employé principal des travaux publics.

Les propriétaires de ce secteur visés par ces travaux devront être avisés par écrit avant tous travaux pouvant affecter une coupure d'eau potable pour les recherches et/ou les travaux.

ADOPTÉE

8.2 FIMEAU – Demande d'aide financière : renouvellement de conduites (résolution)

Attendu que :

- la Municipalité a pris connaissance du guide relatif au programme FIMEAU, qu'elle comprend bien toutes les modalités du programme qui s'appliquent à elle ou à son projet et qu'elle s'est renseignée au besoin auprès du Ministère;
- La Municipalité doit respecter les modalités de ce guide qui s'appliquent à elle pour obtenir une aide financière au programme FIMEAU et pour recevoir le versement de cette aide financière;

2020-06-192

SUR LA PROPOSITION de la conseillère Madame Cathy Roy, il est résolu par les membres du conseil qui assistent à la séance

- la Municipalité s'engage à respecter les modalités du guide qui s'appliquent à elle;
- la Municipalité s'engage à être la seule responsable et à dégager le Canada et le Québec de même que leurs cadres, fonctionnaires, employés, sous-traitants ou agents, contre toutes les actions, qu'elle

soit de nature contractuelle, délictuelle ou autre, réclamations et demandes, pertes, coûts, dommages, poursuites ou autres procédures intentées par quiconque ou contre toutes les actions occasionnées par une blessure, dommage ou perte ou la destruction de Biens, une perte économique ou une atteinte aux droits dus, découlant directement ou indirectement d'un projet financé avec l'aide financière du programme FIMEAU;

- la Municipalité s'engage à réaliser les travaux selon les modalités du programme FIMEAU et à assumer toutes les responsabilités qui s'appliquent à elle en lien avec la réalisation et le financement de ces travaux;
- la municipalité s'engage à assumer tous les coûts non admissibles au programme FIMEAU associés à son projet, incluant tout dépassement de coûts et toute directive de changements;
- la municipalité s'engage à payer sa part des coûts admissibles et des coûts d'exploitation continus;
- le conseil municipal autorise le dépôt de la demande d'aide financière au programme FIMEAU pour le chemin de Ditton ou la rue Albert selon l'étude des coûts.

ADOPTÉE

8.3 Inventaire des bacs roulants par résidences (résolution)

Considérant que le conseil municipal travaille pour la mise en place d'option pour réduire la quantité de déchets envoyée au site d'enfouissement afin de réduire les coûts payés par les citoyens;

Considérant qu'il serait avantageux d'avoir un inventaire du nombre de bacs roulants utilisés par les citoyens avec les numéros inscrits sur les bacs pour éviter le vol de bacs;

2020-06-193

SUR LA PROPOSITION de la conseillère Madame Cathy Roy, il est résolu par les membres du conseil qui assistent à la séance

Qu'un inventaire sera fait par les employés municipaux les jours des collectes de matières résiduelles.

Une lettre sera également diffusée dans le prochain Info-Scotstown (bulletin municipal) afin que les citoyens puissent fournir le nombre de bacs roulants en leur possession et le numéro dudit bac.

ADOPTÉE

9. Aménagement, urbanisme et développement

9.1 Formation pour inspecteur – Partage des coûts (résolution)

Considérant l'embauche d'un nouvel inspecteur en bâtiment;

Considérant que cette personne devra suivre des formations pour l'exercice de ses fonctions;

Considérant que cette personne peut également être embauchée par d'autres municipalités de la MRC du Haut-Saint-François;

2020-06-194

SUR LA PROPOSITION unanime des membres du conseil qui assistent à la séance, il est résolu

Que le conseil municipal autorise la participation de Monsieur Marc Bilodeau, inspecteur en bâtiment et en environnement, de participer à des

VILLE DE SCOTSTOWN
SÉANCE ORDINAIRE DU 2 JUIN 2020

formations reliées au travail qu'il doit effectuer au frais de la Ville de Scotstown.

L'inscription aux formations sera sous la gestion de la directrice générale et le conseil municipal sera informé.

Les formations seront à la charge de la Ville de Scotstown ainsi que les frais de déplacement et repas si requis et que ces frais seront partagés avec toutes municipalités recevant les services de Monsieur Bilodeau à titre d'inspecteur en bâtiment et en environnement.

ADOPTÉE

10. Loisir et culture

2020-06-195

10.1 COVID-19 : mesures sanitaires mises en place (affiches) (résolution)

SUR LA PROPOSITION du conseiller Monsieur Martine Valcourt, il est résolu par les membres du conseil qui assistent à la séance

Que la Ville de Scotstown fasse faire 4 affiches qui seront installés aux différents parcs de la ville ou lieux publics afin de rappeler aux gens fréquentant lesdits lieux de respecter les mesures sanitaires édictées Pr le gouvernement en raison de la pandémie de la COVID-19.

Ces affiches seront commandées auprès de l'entreprise Création Jade d'Ascot Corner.

Le coût des 4 affiches et des frais de conception s'élève approximativement à 272,49 \$ incluant les taxes.

ADOPTÉE

10.2 Parc Walter-MacKenzie / Piste cyclable : dommages et vandalisme – récompense (résolution)

Considérant que des actes de vandalisme ont été perpétrés à une balançoire du mobilier urbain pour la piste cyclable du Marécage des Scots au Parc Walter-MacKenzie ainsi qu'à des petits plants d'arbres et leurs filets de protection;

2020-06-196

SUR LA PROPOSITION du conseiller Monsieur Marc-Olivier Désilets, il est résolu par les membres du conseil qui assistent à la séance

Que le conseil municipal fasse publier une annonce dans le journal Le Haut-Saint-François dans le but d'obtenir des informations menant aux responsables de ses actes et qu'une récompense sera remise.

ADOPTÉE

10.3 Demande des responsables de la bibliothèque municipale pour réouverture de la bibliothèque (résolution)

Considérant que le gouvernement provincial a autorisé l'ouverture des bibliothèques selon certaines conditions;

Considérant que les responsables de la Bibliothèque municipale de Scotstown-Hampden ont demandé au conseil municipal de procéder à l'ouverture de la bibliothèque avec un protocole en place pour respecter les mesures sanitaires décrétées par le gouvernement;

Considérant que les membres du conseil ont reçu le document préparé par les responsables de la bibliothèque énonçant les règles d'ouverture de la bibliothèque;

2020-06-197

SUR LA PROPOSITION du conseiller Monsieur Marc-Olivier Désilets, il est résolu par les membres du conseil qui assistent à la séance

Que le conseil municipal accepte l'ouverture de la bibliothèque à compter du 9 juin 2020 selon les règles édictées par les responsables de la bibliothèque soumis le 25 mai 2020, à savoir :

Objet : ouverture de la Bibliothèque

Maire et Membres du conseil,

Par la présente je désire vous faire part du désir des bénévoles et des membres de la réouverture de la bibliothèque.

Je vous présente les recommandations de la CNESSST, de l'Institut national de Santé publique du Québec et de la direction régionale de santé publique.

PRINCIPES GÉNÉRAUX

- *Privilégier le télétravail pour le personnel, sauf pour les équipes affectées au retour et au prêt sans contact.*
- *Locaux de la bibliothèque non accessibles au public.*
- *Service de prêts en mode sans contact uniquement.*
- *Ouverture de la chute à livres.*
- *Reprise du service de réservations et mises de côté.*
- *Reprise partielle du service de prêt entre bibliothèques (PEB), au sein d'un même réseau de bibliothèques.*
- *Reprise des prêts entre bibliothèques et/ou entre succursales.*
- *S'assurer que les processus opérationnels mis en place nécessitent le moins de contacts physiques possibles.*
- *Évaluer les protocoles fréquemment et les ajuster si nécessaire.*

MESURES SANITAIRES

- *Appliquer en tout temps la distanciation physique autant entre collègues qu'avec le public.*
- *Se laver régulièrement les mains avec de l'eau et du savon ou utiliser un liquide désinfectant contenant au moins 60 % d'alcool.*
- *Promouvoir l'étiquette respiratoire (tousser et éternuer dans un mouchoir ou dans le coude).*

Désinfecter à chaque quart de travail ou à chaque rotation d'employés les comptoirs, bureaux, chariots, chaises (sauf celles en tissu) et tables utilisés par le personnel avec une solution d'eau de Javel à 10 % dont la recette est : une partie d'eau de javel pour neuf parties d'eau, préparée quotidiennement.

- *Aérer souvent les locaux de la bibliothèque avec de l'air frais lorsque possible.*
- *Port de masques et de gants (latex ou nitrile) facultatif*

RETOUR DE DOCUMENTS / CHUTE À LIVRES

- *Privilégier le retour des livres par l'entremise d'une chute à livres dont l'ouverture se trouve sur un mur extérieur de la bibliothèque. Si cela n'est pas possible, prévoir un bac de récupération clairement identifié à l'intérieur de la bibliothèque, le plus près possible de l'entrée. Identifier les bacs avec la date du jour pour faciliter l'isolement des documents.*
- *À l'extérieur, tout autour de la chute à livres, délimiter une zone de 2 mètres afin de favoriser la distanciation entre les*

VILLE DE SCOTSTOWN
SÉANCE ORDINAIRE DU 2 JUIN 2020

personnes qui retournent leurs documents. Prévoir une signalisation pour une possible file d'attente à la chute à livres (panneaux, repères visuels au sol, etc.).

- *Mettre les documents en quarantaine pour une durée de 72 heures dès leur sortie de la chute et effectuer le retour des documents après la durée de la quarantaine.*
 - *Réserver une salle, un rayonnage ou une table, afin de recueillir les documents retournés lors d'une même journée afin de faciliter l'identification de la date de fin de quarantaine.*
- Considérant que le virus se propage potentiellement par aérosol, il est préférable, si possible, d'entreposer les documents dans des salles différentes selon les journées de retour.*
- *L'espace aménagé pour la quarantaine doit être bien identifié et planifié durablement, possiblement pour plusieurs mois.*
 - *Les documents retournés sont manipulés par une seule personne. Port des gants recommandés. Port facultatif du masque qui agira alors à titre de barrière pour restreindre l'accès au visage. Ne pas porter les mains au visage. Se laver les mains avec de l'eau et du savon ou avec une solution désinfectante pendant au moins 20 secondes après manipulation des documents qui peuvent, à cette étape-ci, être contaminés.*
 - ***En l'absence d'une chute à livres, demander aux usagers de retourner les documents dans un endroit désigné (par exemple : table, bac, boîte, etc.) au même moment où ils viendront récupérer leurs documents empruntés par l'entremise du service de prêt sans contact.***

En résumé,

Je ferai la collecte des livres dans un bac, à l'extérieur, devant l'Hôtel de Ville, le vendredi matin, de 10h00 à 11h00. Ces livres seront laissés sur le comptoir pendant 72 heures et plus.

Seulement Diane St-Laurent aura accès à l'ordinateur pour désactiver les livres, entrer les demandes de réservation et recevoir celles-ci, le vendredi suivant. Ce scénario demande que deux personnes puissent entrer dans le bâtiment, le vendredi. Le mardi soir, de 18h30 à 19h30, il y aura seulement collecte de livres dans un bac à l'extérieur. Pour le moment, nous n'avons pas les nouvelles clés installées dernièrement.

Si l'entrée par la porte principale est restreinte à une seule bénévole (Diane), il sera possible qu'une deuxième personne (Moi) entre par la porte à l'arrière du bâtiment et circule que dans le local de la Bibliothèque. En attente des nouvelles clés, il serait possible que Mme Monique Polard puisse débarrer la porte après entente sur l'heure d'entrée.

Lorsque les prêts entre bibliothèques (PEB) reprendront nous appellerons les gens, tout comme nous faisons auparavant pour les aviser de la disponibilité de leur prêt. S'ils sont dans l'impossibilité de venir les chercher, nous en ferons la livraison (gratuitement). Les réservations de livres doivent se faire par téléphone ou sur un papier que les gens placeront dans le bac de retour. Nous vous demandons, si cela est possible, de nous fournir le désinfectant ainsi qu'une trentaine d'enveloppes brunes de 8 ½ x 11po.

Nous aimerions ouvrir le 2 juin. Un message sur le Facebook de la Ville sera publié ainsi que des affiches placées à la Charcuterie et au Dépanneur, lorsque je serai avisée de votre décision.

L'ouverture de la bibliothèque sera diffusée sur la page Facebook de la ville et dans le prochain Info-Scotstown.

ADOPTÉE

10.4 Comité Loisirs Hampden-Scotstown – Demande d'aide financière (résolution)

2020-06-198

SUR LA PROPOSITION de la conseillère Madame Cathy Roy, il est résolu par les membres du conseil qui assistent à la séance

Que la ville contribue financièrement à l'organisme « Comité de Loisirs Hampden-Scotstown » pour l'année 2020 au montant de 5 000 \$.

Que le conseil municipal informe les responsables de cet organisme que dorénavant l'organisme doit remettre à la municipalité au plus tard le 30 septembre 2020, les documents suivants :

- . copie de sa charte si des modifications ont été faites au cours de l'année;
- . le bilan financier 2020, pour la période du 1^{er} janvier 2020 au 30 septembre 2020 en incluant également ses prévisions jusqu'au 31 décembre 2020;

Que ces informations seront essentielles pour le conseil municipal afin de lui permettre d'établir toutes contributions financières lors de la préparation de ses prévisions budgétaires 2021.

ADOPTÉE

Société de Développement de Scotstown – Hampden – Demande d'aide financière (résolution)

2020-06-199

SUR LA PROPOSITION de la conseillère Madame Sylvie Dubé, il est résolu par les membres du conseil qui assistent à la séance

Que la ville contribue financièrement à l'organisme « Société de Développement de Scotstown-Hampden » pour l'année 2020 au montant de 5 000 \$.

Que le conseil municipal informe les responsables de cet organisme que dorénavant l'organisme doit remettre à la municipalité au plus tard le 30 septembre 2020, les documents suivants :

- . copie de sa charte si des modifications ont été faites au cours de l'année;
- . le bilan financier 2020, pour la période du 1^{er} janvier 2020 au 30 septembre 2020 en incluant également ses prévisions jusqu'au 31 décembre 2020;

Que ces informations seront essentielles pour le conseil municipal afin de lui permettre d'établir toutes contributions financières lors de la préparation de ses prévisions budgétaires 2021.

ADOPTÉE

11. Correspondance, points ajoutés depuis l'atelier et varia

2020-06-200

11.1 Dépôt de la correspondance (résolution)

SUR LA PROPOSITION unanime par les membres du conseil qui assistent à la séance, il est résolu

Que les membres du conseil acceptent la liste de la correspondance et que ladite correspondance sera classée selon le calendrier de conservations des documents municipaux.

ADOPTÉE

11.2 Mandat à la directrice générale pour demande d'aides financières (résolution)

Considérant que l'annonce d'aides financières a des délais très courts pour le dépôt d'une demande qui sont parfois entre deux séances du conseil;

VILLE DE SCOTSTOWN
SÉANCE ORDINAIRE DU 2 JUIN 2020

Considérant que la demande d'aides financières exige une résolution adoptée par le conseil municipal;

Considérant que les membres du conseil ne veulent pas adopter une résolution pour donner un mandat ouvert à la directrice générale visant le dépôt des demandes d'aides financières pouvant favoriser le développement de la ville;

2020-06-201

SUR LA PROPOSITION de la conseillère Madame Sylvie Dubé, il est résolu par les membres du conseil qui assistent à la séance

Que lors d'annonce d'aides financières pouvant être intéressantes pour la Ville de Scotstown et dans un délai entre deux (2) séances du conseil, la directrice générale fera parvenir un message par courrier électronique à tous les membres du conseil afin d'obtenir leur acceptation au dépôt d'une demande d'aide financière;

Que sur la réception des membres du conseil ceux-ci acceptent majoritairement le dépôt d'une demande financière, la directrice générale préparera les documents et les membres du conseil seront conviés à une séance extraordinaire pour l'adoption d'une résolution spécifique.

ADOPTÉE

11.3 Achat radio FM

2020-06-202

SUR LA PROPOSITION unanime par les membres du conseil qui assistent à la séance, il est résolu

Que le conseil municipal autorise l'achat d'un radio FM auprès de l'entreprise Communication Plus au coût de 795 \$ plus les taxes et des frais d'antenne de 12 \$ mensuellement.

Cet appareil servira pour l'employé préposé à l'entretien de la piste cyclable pour offrir une protection à l'employé

ADOPTÉE

11.4 Programme Desjardins-Jeunes au travail – Candidatures reçues et modification des tâches (résolution)

Considérant que la Ville de Scotstown a obtenu une aide financière de Carrefour Jeunesse-emploi pour l'embauche d'un étudiant pour une première expérience de travail;

Considérant que la Ville de Scotstown a reçu 3 candidatures;

Considérant qu'il ait mentionné qu'un jeune de Scotstown aurait déposé sa candidature, mais qu'elle ne fait pas partie des candidatures reçues;

Considérant que l'organisme La Société de Développement de Scotstown-Hampden est intéressée d'obtenir les services de cet employé potentiel pour la saison estivale au Parc Walter-MacKenzie;

2020-06-203

SUR LA PROPOSITION unanime par les membres du conseil qui assistent à la séance, il est résolu

Que des informations seront vérifiées auprès de Carrefour Jeunesse-emploi pour transférer l'aide financière pour permettre l'embauche d'un étudiant à l'organisme la Société de Développement de Scotstown-Hampden.

ADOPTÉE

11.5 **Programme Nouveaux Horizons – Demande d’aide financière (résolution)**

Considérant que la Ville de Scotstown a déposé une demande d’aide financière dans le cadre du Programme Nouveaux Horizons du gouvernement fédéral;

Considérant que la ville avait reçu une réponse négative pour le dépôt présenté;

Considérant la réception il y a quelques minutes d’un courrier électronique stipulant ceci :

L’objectif de ce courriel consiste à vous aviser qu’un financement supplémentaire est désormais disponible pour le financement d’autres organismes admissibles au Programme Nouveaux Horizons pour les aînés (PNHA) de 2019-2020, dans le but de financer des projets ayant trait aux efforts de secours ou de rétablissement liés à la COVID-19. Nos dossiers indiquent que votre organisme avait présenté une demande lors de la procédure d’admission de 2019-2020.

Nous vous écrivons afin de déterminer si vous êtes en mesure de modifier votre projet présenté initialement afin d’axer vos efforts sur des activités offrant du secours ou des services de rétablissement aux aînés en lien avec la COVID-19. Ce message ne signifie pas que vous avez été approuvé pour ce financement supplémentaire de 2020 du PNHA.

En réponse à la pandémie de COVID-19, les projets suivants sont désormais admissibles au financement du PNHA :

- Limiter l’isolement social des personnes âgées en isolement ou au cours d’une période où la distanciation physique est recommandée en encourageant l’acquisition de connaissances en informatique et les activités virtuelles, comme les séances d’exercice, chez les personnes âgées;*
- Appuyer les aînés en auto-isolement à domicile, notamment par la livraison de nourriture et de médicaments ou le suivi personnalisé des personnes âgées afin d’assurer que leurs besoins sont satisfaits et d’offrir un soutien moral (par téléphone ou par le moyen d’une plateforme vidéoconférence.);*
- Aider les aînés à entreprendre des activités essentielles, comme des visites chez le médecin;*
- Aider les organismes communautaires à offrir les types de soutien énumérés ci-dessus, y compris par l’embauche de personnel pour compenser une perte des capacités en matière de bénévolat en raison de l’éclosion (de nombreux bénévoles sont des personnes âgées qui doivent s’isoler);*
- Renseigner les aînés sur la façon de prendre soin d’eux-mêmes compte tenu des expériences se rapportant à la pandémie;*
- Offrir de la formation aux aînés ou aux organismes qui offrent des services aux personnes âgées, sur des sujets tels que la prévention des maladies, l’utilisation de l’équipement de protection individuelle ou la préparation à la transition lorsque les restrictions liées à la distanciation physique seront levées;*
- Appuyer la capacité des personnes âgées à rester en contact avec leur communauté et leur famille, notamment grâce à des téléphones intelligents et des tablettes, ainsi que des tutoriels à distance d’organismes communautaires;*
- Réaliser d’autres activités non énumérées ci-dessus, comme des activités liées à la santé mentale, à la prévention de la fraude ou à l’autonomie financière, pourvu qu’elles apportent un soutien direct aux aînés en lien avec les efforts de secours ou de rétablissement liés*

VILLE DE SCOTSTOWN
SÉANCE ORDINAIRE DU 2 JUIN 2020

à la COVID-19, et qu'elles s'harmonisent avec les objectifs du programme du PNHA

Si vous êtes en mesure de réaliser un projet axé sur des activités offrant du secours ou un appui au rétablissement aux personnes âgées en lien avec la COVID-19 au cours de l'été 2020, veuillez répondre à ce courriel en fournissant les réponses aux questions au plus tard le 16 juin;:

2020-06-204

SUR LA PROPOSITION de la conseillère Madame Sylvie Dubé, il est résolu par les membres du conseil qui assistent à la séance

Que le conseil municipal mandate Madame Monique Polard, directrice générale, à répondre aux questions afin de modifier son projet présenté initialement afin de le réorienter vers des activités liées à la COVID-19 pour une demande de financement jusqu'à 25 000 \$ minimum.

ADOPTÉE

11.6 Bourse épargne-étude nouveau-né – Offre de Monsieur Dominique Boisvert (résolution)

Considérant que la Ville de Scotstown remet une bourse épargne étude à un nouveau-né depuis quelques années financer en partie par la réception de don anonyme et la participation financière de la Ville de Scotstown et la Municipalité de Hampden;

Considérant que le conseil municipal de Scotstown souhaite offrir une bourse épargne étude à un nouveau-né pour l'année 2020 et les prochaines années;

Considérant que Monsieur Dominique Boisvert résident de Scotstown et ancien maire souhaite offrir une somme de 5 000 \$ à titre de don pour la remise de bourse d'études aux nouveau-nés pour les dix prochaines années, soit la somme de 500 par années et que la Ville de Scotstown et la Municipalité de Hampden participent chacune pour un montant de 250 \$ annuellement pour la même période;

2020-06-205

SUR LA PROPOSITION unanime des membres du conseil qui assistent à la séance, il est résolu

QUE la Ville de Scotstown accepte l'offre de Monsieur Dominique Boisvert et lui transmette une lettre de remerciements pour sa générosité;

Que la Ville de Scotstown s'engage à contribuer au montant de 250 \$ par année pour les dix prochaines années afin de remettre une bourse pour un Régime épargne-étude au montant de mille dollars (1 000 \$) à un enfant né dans la Municipalité du Canton de Hampden et la Ville de Scotstown au cours des prochaines années et conditionnellement à ce que la Municipalité de Hampden participe financièrement au montant de 250 \$ par année pour le même nombre d'années.

S'il y a plusieurs naissances, un tirage au sort sera effectué lors d'une prochaine séance du conseil municipal ou lors d'une prochaine activité municipale.

ADOPTÉE

11.7 Préventionniste

Ce point a été discuté précédemment au cours de la séance du conseil.

11.8 Jeux d'eau – résolution d'ouverture

2020-06-206

SUR LA PROPOSITION de la conseillère Madame Sylvie Dubé, il est résolu par les membres du conseil qui assistent à la séance

Que le conseil municipal entérine l'ouverture des jeux d'eau pendant les derniers jours en raison de la canicule.

Le gouvernement a autorisé l'ouverture des jeux d'eau et les mesures sanitaires sont mises en place et les utilisateurs doivent respecter ces mesures.

ADOPTÉE

2020-06-207

11.9 Voirie – Rue Albert : travaux

SUR LA PROPOSITION du conseiller Monsieur Marc-Olivier Désilets, il est résolu par les membres du conseil qui assistent à la séance

Que le conseiller Monsieur Martin Valcourt, responsable du volet voirie, se rendra sur place pour vérifier deux (2) emplacements qui nécessitent des travaux d'amélioration pour l'accès à une entrée privée et l'accotement de la chaussée à un autre endroit.

Selon les recommandations de Monsieur Valcourt, la ville fera faire les travaux par les employés municipaux et autorise l'achat de fournitures granulaires nécessaires ou autres.

ADOPTÉE

12. Période de questions : questions reçues par courrier électronique – sujets relatifs à l'ordre du jour

À la suite de l'avis public affiché et diffusé sur le site web de la ville le 29 mai 2020, informant les citoyens qu'ils pouvaient acheminer des questions par courrier électronique pour obtenir réponse du conseil municipal, aucune question n'a été reçue.

2020-06-208

13. Levée de la séance (résolution)

SUR LA PROPOSITION du conseiller Monsieur Marc-Olivier Désilets, il est résolu par les membres du conseil qui assistent par téléconférence

Que la levée de la séance soit prononcée. Il est 20 h 05.

ADOPTÉE

Les résolutions ici inscrites sont conformes, sous réserve de l'approbation du libellé final du procès-verbal de la présente séance de la Ville de Scotstown, lors de sa prochaine séance.

Le maire atteste que la signature du présent procès-verbal équivaut à la signature par lui de toutes les résolutions qu'il contient au sens de l'article 53 de la Loi sur les cités et villes.

VILLE DE SCOTSTOWN

Iain MacAulay, maire

Monique Polard, directrice générale